

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 24 FÉVRIER 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 24 février 2016, à 13h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents :

Siège numéro 2 : Pierre Leclerc
Siège numéro 3 : Louis Quevillon
Siège numéro 4 : Michel Brisson
Siège numéro 5 : Catherine Trickey
Siège numéro 6 : Martin Charron

Sont absents:

Monsieur le Maire : Serge Riendeau;
Siège numéro 1 : Yvan Caron

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Martin Charron.

Sont également présents :

Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier.

MOMENT DE RÉFLEXION

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire suppléant ouvre la séance à 13h30.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

La séance est ouverte à 13h30 par le Maire suppléant, monsieur Martin Charron référant à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions portant exclusivement sur les sujets

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

4. Mandat au cabinet d'études « Marceau Soucy Boudreau » pour l'analyse du projet de la politique des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Brownsburg-Chatham;
5. Période de questions portant exclusivement sur les sujets;
6. Levée de la séance extraordinaire.

16-02-57

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel proposé.

Adoptée à l'unanimité

***1^e PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT
SUR LES SUJETS***

***AUCUN CONTRIBUABLE DANS LA SALLE
DÉLIBÉRATIONS.***

16-02-58

MANDAT AU CABINET D'ÉTUDES « MARCEAU SOUCY BOUDREAU » POUR L'ANALYSE DU PROJET DE LA POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

CONSIDÉRANT l'offre de service de M^e Rino Soucy du cabinet d'études « Marceau Soucy Boudreau » pour vérifier la proposition de la politique des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt du Conseil municipal et dans l'intérêt public que ladite entente proposée soit vérifiée par un cabinet d'avocats avant d'être acceptée;

CONSIDÉRANT QUE le cabinet d'études « Marceau Soucy Boudreau » possède l'expertise pour vérifier le tout et faire des recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service du cabinet d'études « Marceau Soucy Boudreau » pour un montant maximum de 2 000 \$, plus les taxes applicables pour réaliser le mandat et faire des recommandations au Conseil municipal.

QUE le Directeur général et greffier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham, tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

VARIA

***2^e PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT
SUR LES SUJETS***

***AUCUN CONTRIBUABLE DANS LA SALLE DE
DÉLIBÉRATIONS.***

16-02-59

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 13h35 il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Martin Charron,
Maire suppléant

René Tousignant, MAP, OMA
Directeur général et greffier